

Dépliants d'information sur les professions – concept

Editeur

Le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière) est une institution de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Il agit sur mandat des cantons et fournit des prestations de services dans les domaines de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Objectif de la collection

Les dépliants d'information sur les professions sont un outil d'aide au choix professionnel; ils proposent une information accessible, synthétisée, attractive et illustrée sur des activités professionnelles. Les dépliants s'adressent à toute personne confrontée aux choix d'une profession ou d'une formation. Ils existent en français, en allemand et en italien.

La collection des dépliants s'intègre dans une palette de médias de différentes natures, dont les formes et les objectifs d'information spécifiques se complètent. Notamment:

- orientation.ch: le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Informations synthétiques sur les professions; descriptions détaillées des filières de formation et de perfectionnement; informations sur le système suisse de formation et sur toutes les questions du choix professionnel
- Films sur les métiers
- Cahiers et brochures d'information sur des domaines professionnels
- Divers médias sur des thématiques importantes concernant les formations, les professions, l'orientation ou le parcours professionnel.

Lignes directrices et principales caractéristiques

Les dépliants d'information sur les professions sont conçus selon trois principes fondamentaux:

- information objective et réaliste, neutre, mais aussi concrète, vivante et incarnée, de manière à fournir les éléments de compréhension et d'information nécessaires pour le choix professionnel et afin de permettre une identification ou une projection pour le lecteur ou la lectrice. Les dépliants s'appuient ainsi à la fois sur une enquête objective approfondie et sur l'intervention subjective de professionnels, par le biais de portraits et de témoignages.
- représentativité en termes de genres, de types d'activité, de débouchés, d'employeurs, de régions linguistiques.
- non-exhaustivité: le document final ne saurait en aucun cas prétendre à l'exhaustivité, ni dans l'ensemble ni dans les différentes parties qui le composent.

Forme et contenu

La forme est celle d'un dépliant illustré de 6 ou 8 pages (6 pages + rabat), format A4. Il se compose des rubriques suivantes, dont le contenu et le calibrage sont déterminés par une maquette fixe:

Introduction

Court texte invitant à pénétrer dans le sujet et présentant brièvement quelques spécificités du métier.

Qualités requises

Rédigées de manière réflexive, les principales qualités requises à l'exercice de la profession.

Environnement de travail

Pour les professions de niveau CFC/AFP, présentation du contexte dans lequel s'effectue l'activité professionnelle: lieux, conditions, etc.

Formation

Informations sur le déroulement de la formation.

Portraits

Témoignages de professionnels sur les activités quotidiennes et les particularités de leur métier : deux portraits illustrés.

Galerie d'images

Illustrations de situations de travail typiques.

Marché du travail

Informations sur le marché de l'emploi, les possibilités de carrière, sur l'évolution du métier ou du secteur.

Formation continue

Informations sur les possibilités de formation continue et de perfectionnement.

Adresses utiles

Bref répertoire de liens Internet.

Rabat

Le rabat est utilisé pour compléter l'information. Lorsqu'il existe une AFP, elle est présentée sur le rabat. Dans les dépliants consacrés aux formations supérieures (formation professionnelle supérieure, hautes écoles spécialisées, hautes écoles universitaires), le rabat contient des témoignages supplémentaires ou un éclairage sur le métier et la branche d'activité.

Programme d'édition

Selon son cadre budgétaire, le CSFO établit un programme d'édition annuel en tenant compte des besoins transmis par les offices cantonaux d'orientation et en consultant ses organes de validation et de décision. Il considère également les demandes transmises par les associations professionnelles, les partenaires du monde du travail, les institutions de formation.

Assurance qualité

En tant qu'éditeur, le CSFO est le garant de la qualité de la collection. Il s'y engage par les moyens suivants:

Professionalisme

Engagement de professionnels de l'écrit (rédacteurs, traducteurs, correcteurs) et de l'image (photographes, graphistes) confirmés et expérimentés, soutenus dans leur mandat par un cahier des charges clair et précis. Hautes exigences en matière de qualité d'impression.

Recueil d'informations

Chaque dépliant donne lieu à une enquête approfondie et rigoureuse, qui vise à déterminer le contenu des différentes rubriques et les profils des professionnels à représenter. Dans cette phase de recherche, les associations professionnelles et autres acteurs importants de la formation ou de la profession sont sollicités et consultés.

Lectorat technique

Avant publication, les textes et les images sélectionnés sont soumis à une personne spécialiste de la profession, recommandée ou déléguée par l'association professionnelle lorsqu'il y en a une. Le relecteur ou la relectrice peut transmettre des corrections, des commentaires, des propositions d'améliorations. Le nom de cette personne et le cas échéant l'institution qu'elle représente sont indiqués dans l'impressum. Le CSFO assure également une relecture spécialisée pour garantir la conformité avec l'offre de formation existante.

Politique d'actualisation

Le CSFO garantit l'actualité de son offre d'information, assurant un contrôle annuel systématique des produits existants et prenant les mesures appropriées (nouvelle édition, actualisation, retrait de l'offre).



Evaluation

Evaluation régulière par les organes de validation du CSFO: groupes de travail, sous-commissions, commission spécialisée. Ces organes sont composés de professionnels de l'orientation expérimentés, caractérisés par leurs connaissances du terrain et des besoins du public cible.

Responsabilité

Chaque projet de publication est supervisé à l'interne par un chef ou une cheffe de projet du CSFO. Les décisions appartiennent au CSFO.

Annexe 1: Principes pour la collaboration avec les organisations du monde du travail

Annexe 2: Exemple d'une réalisation